



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1060

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

**Présents** : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

**Absents excusés** : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

**Conseil du 21 mars 2016****Délibération n° 2016-1060**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Espace numérique entreprises (ENE) a été créée en 2003 par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) du Rhône et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

L'ENE a pour mission d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) de l'agglomération lyonnaise par un usage pragmatique du numérique, d'aider à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies de l'information (informatique, internet, télécom). Ses cibles principales sont des entreprises de moins de 250 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont les plus faibles.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : informer, accompagner, expérimenter, anticiper, piloter.

L'ENE est soutenu par la Région Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et l'Union européenne depuis sa création.

**a) - Objectifs**

L'économie numérique (télécommunications, industries du numérique, audiovisuel, services informatiques et services en ligne) représente aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. L'introduction de ces nouvelles technologies induit des gains de productivité et de rentabilité, quel que soit le secteur d'activité.

La France possède un bon niveau de développement des technologies numériques pour les entreprises et, notamment, en ce qui concerne les équipements et infrastructures réseaux, fortement soutenus par les collectivités territoriales. Cependant, les entreprises françaises restent moins initiées que celles des autres pays aux usages numériques et, notamment, ceux ayant trait au web. Ce diagnostic souligne les principaux enjeux que représentent la transition numérique et le soutien à l'économie numérique.

Sur le plan local, après une phase de reprise entre 2010 et 2012, l'informatisation des entreprises de la région n'évolue guère sur l'année écoulée, en particulier dans les TPE. Alors que l'ensemble des PME est aujourd'hui correctement informatisé, encore 20 % des TPE continuent à pratiquer leurs métiers, sans appui informatique et seulement un tiers d'entre elles disposent d'un site web.

Parallèlement, la bureautique et la gestion de la sécurité se généralisent même si de fortes disparités subsistent entre TPE et PME concernant les applicatifs de gestion courante ou les logiciels intégrés de type "gestion et de relation clients". La nature de leurs besoins, le prix de ces outils et la technicité que nécessite leur déploiement jouent en défaveur des petites structures. Dans le même temps, une véritable révolution industrielle apparaît avec la fabrication additive (impression 3D, prototypage rapide, etc.).

C'est dans ce contexte économique et technologique que la Métropole soutient l'ENE depuis sa création, dans l'objectif de favoriser l'usage des pratiques numériques auprès des TPE et PME, afin de leur donner les outils pour faciliter leur développement et accélérer leur croissance.

#### **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan**

Par délibération n° 2015-0200 du Conseil du 23 mars 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2015.

L'association ENE a mené durant l'année l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan figure ci-dessous.

Ces actions se sont inscrites dans la continuité des actions 2014 pour permettre aux PME et TPE d'innover et d'améliorer leur performance grâce à un meilleur usage des outils numériques.

A titre indicatif, 5 000 dirigeants sont abonnés aux notices d'information éditées mensuellement. Dans sa mission d'information, l'ENE a organisé 40 événements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni plus de 1 300 participants. Deux clubs métiers se réunissent mensuellement sur les thématiques de la sécurité informatique et le e-commerce. Ces clubs ont réuni plus de 400 participants au cours de l'année.

Plus de 150 PME ont bénéficié d'un diagnostic de leur projet et d'un accompagnement (informatisation, développement de site web, commerce électronique, logiciel de gestion et de relation clients). Ces accompagnements intègrent des ateliers collectifs ou des rendez-vous individuels, en fonction des besoins de chaque entreprise.

L'action collective à destination des TPE et artisans a touché 32 entreprises en 2015 sur la région Rhône-Alpes. 43 PME/petites et moyennes industries (PMI) sont actuellement en cours d'accompagnement sur le programme "système d'informations (SI)-PME".

Le programme "Usine numérique de Rhône-Alpes" (UNR), dont l'objectif principal est d'accompagner des PME/PMI dans leurs projets industriels sur toute la chaîne numérique, dans le but d'innover ou d'optimiser la conception/fabrication de leurs produits, a été essaimé en 2015. Les spécificités du dispositif sont les suivantes : un ensemble d'outils mutualisés accessibles à distance, depuis la conception au prototype physique/numérique ; une équipe projet qui accompagne l'entreprise durant une expérimentation de plusieurs mois ; des ressources métiers/techniques pluridisciplinaires (informatique, produit, matériaux, procédés). Un démonstrateur spécifique au projet de l'entreprise peut être par ailleurs réalisé. 90 projets sont actuellement en expérimentation sur la plateforme technologique. Depuis début 2015, les entreprises en expérimentation ont investi plus de 2,4 M€ dans des solutions numériques de l'usine du futur.

L'ENE a entrepris une action forte auprès des autres territoires nationaux, soit pour les aider à structurer leur propre Espace numérique, soit pour commercialiser une partie de ses réalisations (notices, annuaire, marque, etc.). Cette activité a, notamment, généré 70 k€ de revenus en 2015 auprès de 14 Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et de 3 Régions (Champagne-Ardenne, Lorraine, Corse).

L'ENE est également très impliqué dans l'association Lyon French Tech en qualité de trésorier et responsable du groupe de travail sur la transformation numérique. L'association est également le relais régional du programme national Transition numérique.

#### **c) - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel**

En 2016, le programme d'actions proposé par l'association reprendra les principales orientations du programme 2015 avec, notamment, le renforcement des actions en faveur de l'innovation par l'usage du numérique et l'implication dans Lyon French Tech et la Fabrique de l'innovation (en partenariat avec l'Université de Lyon).

Par ailleurs, les actions suivantes seront développées :

- actions sur les zones d'activité concernées par les problématiques d'accès aux réseaux télécom à très haut débit (accompagnement des entreprises dans leur relations avec les opérateurs ; orientation dans le cadre du guichet télécom organisé sur le territoire de la Métropole) en partenariat avec les services concernés de la Métropole,

- capitalisation de l'expérience acquise sur le programme Usine numérique de Rhône-Alpes pour travailler sur les contenus de la future Fabrique de l'innovation (campus de Lyon Tech la Doua),

- co-organisation du salon Go numérique (nouveau salon à Lyon) à destination des TPE ainsi qu'un nouvel événement sur l'usine du futur.

Ces évolutions s'appuieront sur l'expérience capitalisée depuis 13 ans en matière d'intervention auprès des entreprises (contenus, infrastructures, compétences des équipes) tout en conservant la segmentation de l'offre de service (informer, accompagner, expérimenter, anticiper et piloter). Ces actions se feront en cohérence avec le plan PME Etat-Région, la stratégie Rhône-Alpes numérique, la stratégie régionale d'innovation-spécialisation intelligente (SRI-SI) et les priorités de la Métropole sur l'économie numérique.

### Budget prévisionnel 2016

Financement	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Région Rhône-Alpes	1 293 459	fonctionnement	426 190
Métropole de Lyon	282 000	frais de sous-traitance	821 353
Europe (FEDER)	475 684	salaires et appointements	640 000
Chambre de commerce et d'industrie + Chambre de métiers et de l'artisanat	350 000	charges sociales	345 600
chiffre d'affaires (vente de services)	182 000	personnel mis à disposition	350 000
<b>total</b>	<b>2 583 143</b>	<b>Total</b>	<b>2 583 143</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 282 000 € au profit l'association Espace numérique entreprises pour son programme d'actions 2016. Le financement de la Métropole s'élevait à 300 000 € en 2015, soit une baisse de 6 %.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et centralité signée entre la Métropole et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 282 000 € au profit de l'association Espace numérique entreprises pour le programme d'actions 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Espace numérique entreprises, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° OP02O2626.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.**